CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E44508** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/04/2000

Raison sociale : ETANCHEITE DU NORD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/07/2026

Capital : 500 000

5 AVENUE DU PRIEURE
BATIMENT 3
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 430 474 619 00060

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 2107502

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 383271/73

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 383271/73

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 64 26 67 10 **Fax :** 01 64 21 06 19

Portable : 06 12 42 48 78

Responsabilité légale :
KEYSAN YUSUF PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.etancheite-du-nord.com

E-mail : s.karaca@edn77.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 588 136 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	19	10/10/2023
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure)		15/04/2026
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante)		02/07/2026
3292	Toitures terrasses spécialisées végétalisées		02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E44508** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE **30/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/04/2000
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/07/2026
Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : **430 474 619 00060**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 2107502

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 383271/73

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 383271/73

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ETANCHEITE DU NORD**

5 AVENUE DU PRIEURE
BATIMENT 3
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

Téléphone : 01 64 26 67 10 **Fax :** 01 64 21 06 19
Portable : 06 12 42 48 78

Site Internet : http://www.etancheite-du-nord.com
E-mail : s.karaca@edn77.fr

Responsabilité légale :
KEYSAN YUSUF PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2023
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.